



Séance du Conseil municipal de MALAUZAT

Lundi 15 décembre 2025 à 19 h

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Article L 2121-25 CGCT

L'an deux mil vingt-cinq et le lundi quinze décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée le huit décembre deux mil vingt-cinq par Monsieur le Maire, Jean-Paul AYRAL conformément à l'article L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales :

Etaient présents : Mesdames BARRIER Marie-Aude, COHADE Pauline, FAURE Véronique, MARSIN Céline et PEREIRA Marie. Messieurs ASTOUL Luc, AYRAL Jean-Paul, LARGERON Gilles, MEUNIER-LANGARD Frédéric, PAPPALARDO Pierre-Franck et ROUSSY Raphaël.

Absents excusés : Mesdames CAREME Maryse et PEREIRA OLIVEIRA Élodie. Mr CHAMPOUX Bruno.

Nomination d'un secrétaire de séance = Raphaël ROUSSY.

Conseillers en exercice : 14 – Présents : 11

Ci-après la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, dans leur ordre de présentation :

Numéro Délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2025-085	Protection complémentaire – Volet santé. Adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion 63 et Fixation du montant de la participation employeur	A l'unanimité
2025-086	Loyer Appartement Ecole au 01/01/2026 - Revalorisation	A l'unanimité
2025-087	Remboursement Consommation Gaz Bâtiments communaux Années 2023-2024 / Encaissement Chèques.	A l'unanimité
2025-088	Programme FIC / Tableau de programmation 2026.	A l'unanimité
2025-089	Demande de subvention auprès du Fond d'aide au football amateur (F.A.F.A) – Projet de rénovation du terrain de football	A l'unanimité
2025-090	Demande Subvention Région 2026 - Projet de rénovation du terrain de football. Plan de financement	A l'unanimité
2025-091	Travaux Électricité Bâtiment Algeco « Future Garderie » / Mise en place d'un système d'éclairage sur détection pour l'accès à ce bâtiment	A l'unanimité
2025-092	Décision modificative 04	A l'unanimité
2025-093	Demande de subvention DETR 2026 – Mise aux normes électriques Bâtiments communaux = École et Salle polyvalente Malaizat	A l'unanimité

La clôture de la séance officielle a été prononcée par Monsieur le Maire, à 20 h 00.

Publication sur site Internet de la commune : www.malaizat.fr

A MALAUZAT, le 18/12/2025,

Le Maire de MALAUZAT

Jean-Paul AYRAL



Mise en affichage le 18/12/2025